

Personnel payé à l'heure – page 1

Informations bancaires

Le montant ci-dessus a été déposé à
Banque : La Banque vous convient
Compte No : 123 456789 - 0

Date du dépôt
29-05-2003

Montant
\$927.31

Nom de l'employé

FRASCTRAV
PERSONNE, JEAN
10 RUE NULLE PART
VILLE D'AILLEURS
HAH AHA

00999

1 382,01 – 454,70

Période de paie : 10 jours ouvrables

Nom de l'employé PERSONNE, JEAN		Matricule 00999	
Département FACULTÉ DU SAVOIR	Code FRASCTRAV	Période débutant le 16-05-2003	Période terminée le 29-05-2003
		Date du dépôt 29-05-2003	N° du dépôt D000000

Rémunération	Montant courant	Cumulatif fiscal	Retenues	Montant courant	Cumulatif fiscal
SURNUMERAIRES	1,371.25	8,227.75	IMPOT FEDERAL	143.08	780.39
COMPENSATION AV. SOCIAUX	49.36	290.67	R. R. Q.	61.75	362.94
ABSENCES SURNUMERAIRES		137.13-	R. R. U. M.	17.58	325.28
VACANCES SURNUMERAIRES	98.73	581.41	STATIONNEMENT	20.70	124.20
DEBRAYAGE (SURNUMERAIRES)	137.33-	822.98-	SYNDICAT / ASSOCIATION	20.73	122.10
			ASSURANCE-EMPLOI	29.02	170.93
			IMPOT PROVINCIAL	161.84	886.27

Si un des montants est négatif, ceci représente un remboursement.

Les explications sont détaillées au verso du bulletin de paie (voir page 2 de ce document).

Rémunération brute totale	1,382.01	8,139.72	Retenues totales	454.70	2,772.11
			Salaire net	927.31	5,367.61

Allocations imposables				Exemptions personnelles	Fédérales	Provinciales
Assurance-vie	Frais de scolarité	Repas	Autres		7756	8970

Message :

Personnel payé à l'heure – page 2

Période du 16 au 29 mai 2003

Des ajustements sont faits dès qu'un montant a été reçu en trop ou que l'UdeM doit de l'argent, pour quelque nature que ce soit. Ici la somme de 0,05 a été enlevée.

No de séquence de la fiche historique

Salaire régulier pour 10 jours = 1 535,85

	Vacances (Jours)		Soldes-Maladie (Heures)		Solde (Heures)		Congés Personnels	
	Solde Annuel	Anticipées	Crédit Annuel	Remis En Temps	Temps Supplémentaire	Jours Utilisés		
	0,00	0,00	0	0	0	0,00		
052 01-01-2003/27-02-2003			SECRÉTAIRE		FACULTÉ DU SAVOIR - DIVISION FORMATION			
SURNUMÉRAIRES	AJUSTEMENT						\$0.05-	\$0.05-
053 28-02-2003/01-08-2003			SECRÉTAIRE		FACULTÉ DU SAVOIR - DIVISION FORMATION			
SURNUMÉRAIRES	RÉGULIER						\$1,371.30	\$1,371.30
COMPENSAT. A. SOC (AUT	RÉGULIER						\$54.85	\$54.85
VAC. SURNUMÉRAIRES	RÉGULIER						\$109.70	\$109.70
053 16-05-2003/16-05-2003			SECRÉTAIRE		FACULTÉ DU SAVOIR - DIVISION FORMATION			
DEBRAYAGE (SURNM.)	HOR.	16-05-2003	19.59 X	-100% X	7H00	=	\$137.13-	\$137.13-
	AJUSTEMENT						\$0.20-	\$0.20-
COMPENSAT. A. SOC (AUT			19.59 X	-100% X	7H00	=	\$5.49-	\$5.49-
VAC. SURNUMÉRAIRES			19.59 X	-100% X	7H00	=	\$10.97-	\$10.97-
							TOTAL	\$1,382.01

SURNUMÉRAIRES	052	\$0.05-		
	053	\$1,371.30	TOTAL	\$1,371.25
COMPENSATION AV. SOCIAUX	053	\$49.36	TOTAL	\$49.36
VACANCES SURNUMÉRAIRES	053	\$98.73	TOTAL	\$98.73
DEBRAYAGE (SURNUMÉRAIRES)	053	\$137.33-	TOTAL	\$137.33-
			TOTAL	\$1,382.01

Sommaire

Méthode de calcul pour débrayage :

Taux horaire multiplié par -100% multiplié par le nombre d'heures

Ici : 1 jour de débrayage le 16-05-2003 = 153,79